

N° CR/13- 1367

## DELIBERATION

### *Relative à l'adoption du Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM)*

#### **Le conseil régional de la Guadeloupe,**

Réunie en assemblée plénière ordinaire le mardi 22 octobre 2013 à l'Hôtel de Région, sous la présidence de monsieur Jocelyn SAPOTILLE, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil régional de la Guadeloupe.

#### Etaient présents, les conseillers :

M. ATALLAH André, Mme BAJAZET Claudine, M. BAPTISTE Christian, Mme BENIN Justine, M. BRARD Michel, M. BRUDEY Hilaire, Mme BOYER-POZZOLI Marie-Claire, M. CORNANO Audry, Mme DAVILLE Elodie, M. GALANTINE Louis, Mme GUSTAVE-DUFLO Sylvie, M. JEAN-CHARLES Christian, Mme KACY-BAMBUCK Fély, Mme MAXO Michelle, Mme MERI Roberte, Alex, M. MIRRE Jocelyn, Mme MOUNIEN Marie-Camille, M. NABAJOTH Alix, M. NAPRIX Paul, M. NEBOR David, M. NEBOR Richard, Mme POLIFONTE-MOLIA Hélène, Mme PONCHATEAU-THEOBALD Marie-Yveline, M. RAMDINI Hugues, M. SAPOTILLE Jocelyn

**Nombre de présents : 25**

#### Etaient représentés, les conseillers :

Mme BERNARD Marlène, Mme BOREL-LINCERTIN Josette, M. DURIMEL Harry, Mme ETZOL Maryse, M FALEME Alex, Mme MARIANNE-PEPIN Thérèse,

**Nombre de représentés : 6**

#### Etaient absents, les conseillers :

M. ALDO Blaise, M. BEAUGENDRE Joël, Mme CHEVRY Evita, M. CORNET Cédric, Mme DAGONIA Sylvie, M. DUPONT Jean-Pierre, M. KANCEL Jacques, M. LUREL Victorin, M. MARSIN Daniel, Mme PENCHARD Marie-Luce,

**Nombre d'absents : 10**

**sur proposition de la présidente du conseil régional, et après avoir délibéré à l'unanimité**

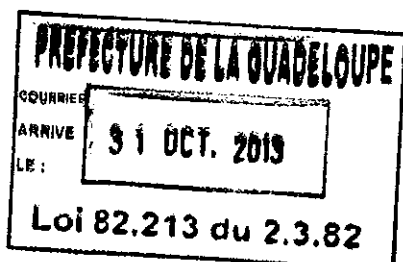
- Vu l'art. L923-1-1 du code rural et de la pêche maritime notamment ;
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 4433-15-1 ;
- Vu la loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche ;
- Vu l'ordonnance n°2011-886 du 22 juillet 2011, adaptant à l'outre-mer diverses dispositions relatives à la pêche de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche ;
- Vu le décret n°2011-888 du 26 juillet 2011, relatif aux schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine (SRDAM);
- Vu la circulaire DPMA/SDAEP/C2011-9626 du 02 août 2011, relative à la mise en œuvre des schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine (SRDAM) ;
- Vu la délibération de la commission permanente n°CR 11-1844 du 27 décembre 2011, actant la compétence de la région en matière de Schéma Régional de l'Aquaculture Marine et approuvant le plan aquacole 2007-2013.
- Considérant la validation du projet de SRDAM le 26 avril 2013 par le comité de pilotage composé de la direction de la Mer, de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), le département, le comité régional des pêches et des élevages marins (CRPMEM), le syndicat des producteurs aquacole (SYPAGUA), le parc national, le conservatoire du littoral ainsi que le comité régional conchylicole de l'outre-mer,
- Considérant la nécessité de clarifier et d'actualiser le régime juridique des autorisations de concessions,

Sur le rapport présenté par la présidente du conseil régional et après en avoir délibéré,

## D E C I D E

- Article 1 : d'adopter le schéma régional de développement de l'aquaculture marine (SRDAM) ci-annexé ;
- Article 2 : de prendre acte de l'ensemble des dispositions du SRDAM afin d'enrichir le plan régional aquacole de façon à proposer une stratégie 2014-2020 ;
- Article 3 : d'autoriser l'exécutif régional à mener toutes les discussions et négociation permettant de procéder à la clarification des procédures de gestion et d'attribution des autorisations de concessions et de doter à cet égard la région des moyens nécessaires ;
- Article 4 : d'autoriser la présidente du conseil régional à signer tous actes et documents relatifs à cette affaire ;
- Article 5 : la présidente du conseil régional, le directeur général des services, le payeur régional, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Guadeloupe.

Fait à Basse Terre, le **22 OCT. 2013**

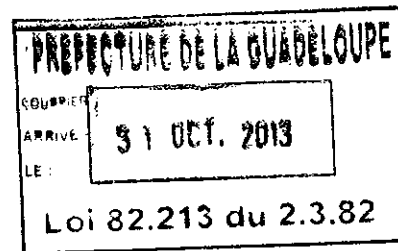
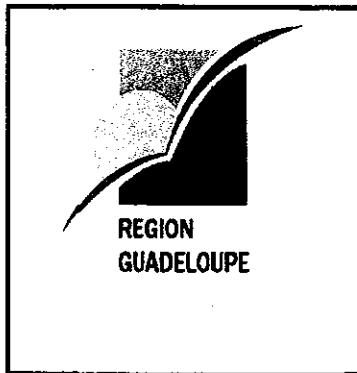


1<sup>er</sup> Vice Président du Conseil Régional

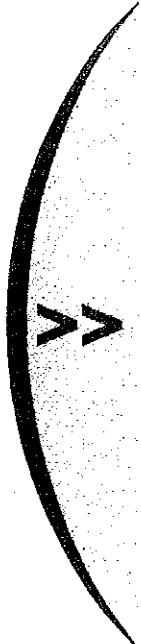
*Jocelyn Sapotille*  
**Jocelyn SAPOTILLE**

**Certifié Conforme  
à l'Original**

**CONSEIL REGIONAL DE LA GUADELOUPE  
DAPDR - Service de la pêche**



**SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DE  
L'AQUACULTURE MARINE (SRDAM) DE LA  
GUADELOUPE**



Baie Mahault, Mai 2013  
Dossier 1-12085-E



**IDEE AQUACULTURE**  
Parc Euromédecine  
39 Rue Jean Giroux  
34080 Montpellier  
Tél. : 04 99 23 31 60  
Fax : 04 99 23 31 70  
[www.ideo-aquaculture.fr](http://www.ideo-aquaculture.fr)  
e-mail : [contact@ideoaquaculture.com](mailto:contact@ideoaquaculture.com)



**CREOCEAN Agence Caraïbes**  
Le Larein'y  
97232 Le Lamentin - Martinique  
Tél : 05.99.42.10.14  
Fax : 05.96.63.69.07

[www.creocean.fr](http://www.creocean.fr)  
e-mail : [caribes@creocean.fr](mailto:caribes@creocean.fr)

